

L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850 : aperçus historiographiques et quantitatifs

The Natural Increase of the Roman Catholic Quebec Population before 1850: Historiographical and Quantitative Snapshots

Fernand Ouellet

Volume 59, numéro 3, septembre 1983

Hommage au professeur Albert Faucher

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601058ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601058ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

The author presents a critical evaluation of the different estimates of birth, death, and marriage rates in French Canada before 1850. He examines critically the sensitivity of these estimates to changes in the nature of the prevailing conceptual framework. In particular, the impact of the 'natalist' tradition and of the 'demographic transition hypothesis' on these estimates is noted.

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ouellet, F. (1983). L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850 : aperçus historiographiques et quantitatifs. *L'Actualité économique*, 59(3), 402–422. <https://doi.org/10.7202/601058ar>

L'ACCROISSEMENT NATUREL DE LA POPULATION CATHOLIQUE QUÉBÉCOISE AVANT 1850: APERÇUS HISTORIOGRAPHIQUES ET QUANTITATIFS*



Au moment de la parution en 1966 de notre *Histoire économique et sociale du Québec*, nous avions l'intention de mettre le plus rapidement possible à la disposition des chercheurs un recueil contenant l'ensemble des données chiffrées qui avaient servi de base à notre analyse et à notre interprétation. Mais, les difficultés que nous avons alors éprouvées pour obtenir les fonds nécessaires à la publication de la partie interprétative de cette étude et la mise en œuvre immédiate de nouveaux chantiers de recherche, nous ont incité à remettre la réalisation de ce projet à plus tard. Nous abandonnions en quelque sorte aux circonstances le soin de dicter la décision finale en cette matière : celle de mettre définitivement ce projet de côté ou celle de le reprendre intégralement ou sous une forme différente. Depuis 1966, l'historiographie québécoise s'est enrichie et transformée dans une atmosphère de débats dans lesquels les données chiffrées ont de plus en plus souvent joué un rôle significatif, parfois décisif. Ainsi, à propos de la mesure des facteurs naturels de la croissance démographique dans le Québec, Hubert Charbonneau écrivait en 1973, soulevant plus particulièrement la question de la natalité :

« En augmentant le numérateur (naissances, mariages ou décès) sans toucher au dénominateur (population), Henripin et Péron ont achevé de démythifier ce soi-disant record de natalité qu'auraient jadis possédé les Canadiens français. Aucun taux de natalité n'aurait atteint 60‰. Certes Fernand Ouellet aurait déjà obtenu des résultats comparables mais sans expliquer aucunement ses procédés. »¹

* Nous remercions André LaRose d'avoir lu et commenté ce texte. Ses remarques nous ont été vraiment utiles.

1. H. Charbonneau (éd.), *La population du Québec: études rétrospectives*, (Montréal, Boréal Express, 1973), p. 13.

Bien sûr, ce jugement doit être nuancé² mais là n'est pas l'essentiel. Le fait est que bien des discussions amorcées à cette époque ou durant les années 1950, auxquelles nous avons été mêlé d'une façon ou d'une autre, sont encore actuelles. Dans cette perspective, les chiffres et les procédés que nous avons employés pour les recueillir et les mettre en forme, autant que les interprétations elles-mêmes, ont toujours un sens en regard de la progression de la recherche et en fonction des préoccupations historiographiques et épistémologiques. Envisagées sous ces différents angles, bien qu'elles se rattachent à un ensemble bien intégré, nos séries chiffrées n'ont pas à tous les égards le même intérêt immédiat. Il est bien entendu que les séries de prix agricoles et les données sur les exportations nettes de blé ont joué un rôle beaucoup plus important dans les discussions historiographiques et scientifiques que les chiffres sur les ventes de pelleteries, de bois et de navires en Angleterre, aux Antilles et aux États-Unis. Si nous avions le temps et les fonds voulus, il vaudrait peut-être mieux tout publier en un seul bloc ; mais, comme le temps nécessaire à cette œuvre fait défaut, il vaut sans doute mieux procéder par étapes.

Cette démarche lente et sélective, dépendante des circonstances, que nous avons choisi d'adopter, explique notre choix initial : celui de publier d'abord, avant de mettre les séries économiques à la disposition des chercheurs, nos chiffres relatifs à l'accroissement naturel de la population catholique du Québec pour la période 1760-1850 et de les situer dans le cadre de l'évolution de l'historiographie. Notre préoccupation principale est quantitative : reproduire à l'intention des chercheurs les variables qui ont trait à la croissance naturelle de la population catholique de 1760 à 1850 mais aussi, au préalable, mettre en évidence les facteurs idéologiques qui ont influencé depuis 1914 les révisions successives des taux de natalité, de nuptialité et de mortalité du Québec catholique d'avant 1850.

Dans notre *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850). Structures et conjoncture*³, dont l'approche était totalisante, quantitative et sensible au rythme de l'évolution selon les différents types de durée, la trame démographique ne pouvait que constituer un des éléments fondamen-

2. Il y a deux inexactitudes dans cette affirmation de Charbonneau. La première concerne la méthode employée par Henripin pour calculer ses taux. Celui-ci, en procédant à ses différentes estimations, n'a pas fait varier le numérateur (le nombre moyen de mariages, de naissances et de décès) ; il a seulement touché au dénominateur (chiffre de la population). Voir le tableau 2 qui prouve que la somme des mariages, des naissances et des décès est toujours la même pour ses trois estimations en 1954, en 1968 et en 1972. Il n'est pas non plus exact de prétendre que nous n'avons *aucunement* expliqué nos procédés. Voir F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850). Structures et conjoncture*, (Montréal, Fides, 1966), p. XXV. Il est, d'un autre côté, un point sur lequel Henripin n'a pas expliqué ses procédés : comment est-il arrivé en 1954 et en 1968 à établir à des niveaux différents le chiffre de la population au milieu de la période en utilisant les mêmes recensements ?

3. (Montréal, Fides, 1966), 640pp. Édition anglaise dans la *Carleton Library*, n° 120, *Economic and Social History of Quebec, 1760-1850*, (Toronto, Macmillan, 1980), 696pp.

taux de l'explication de l'émergence des structures sociales et du changement social (voir l'index du livre au mot *démographie*, p. 626). Notre étude sur le *Bas-Canada : changements structureaux et crise*⁴ fait montre des mêmes préoccupations. C'est l'idée même de la solidarité des facteurs économiques, démographiques, sociaux et idéologiques qui impliquait une attention particulière aux variables démographiques fondamentales : la croissance naturelle de la population, l'immigration, la surpopulation et l'émigration. Conditionnée par les autres aspects de l'existence, l'évolution de la population exerçait aussi une action en dehors d'elle : sur l'économie, sur l'équilibre et la formation des groupes sociaux, sur la fermentation idéologique et sur la situation politique.

Ainsi, le calcul que nous avons fait des *taux annuels* de natalité, de nuptialité et de mortalité (Bunle, Langlois et Henripin n'avaient fait que des moyennes décennales et quinquennales) était la conséquence normale de la démarche que nous avons adoptée et qui consistait à classer les phénomènes selon la double dimension *conjoncturelle et structurelle* de façon à distinguer le durable de l'aléatoire et d'évaluer à chaque moment leur pesanteur relative. Les courbes qui se trouvent à la page 600 de notre *Histoire économique et sociale*, réfèrent, heurtées et vivantes comme elles le sont, à un ensemble complexe de réalités qui relèvent de la plupart des domaines de l'activité humaine. Il suffit de les mettre en rapport avec une courbe des prix, avec celle des exportations agricoles, avec celle de l'offre de terres ou avec les politiques gouvernementales et les pratiques seigneuriales en matière de concessions de terres pour comprendre ce genre de solidarité.

Dans ce travail, nous ne partions pas de zéro puisque, grâce au travail de compilation de Mgr Cyprien Tanguay, l'auteur du *Dictionnaire généalogique*⁵, il existe, en plus des recensements plus ou moins périodiques de la population, une masse cohérente d'informations concernant le nombre annuel des mariages, des naissances et des décès depuis les débuts de la Nouvelle-France, dont l'accumulation avait débuté à la fin du XVIII^e siècle sous l'autorité des protonotaires. Cet ensemble de données construit par Tanguay avait été publié en 1878 dans le vol. V (pp. 160-171) du recensement canadien de 1871. Dans son livre de 1886, *À travers les registres*, Tanguay⁶ prolonge ses séries jusqu'en 1880. Presque trente ans plus tard, dans l'*Annuaire statistique de Québec*, 1914, Henri Bunle, statisti-

4. (Ottawa, EUO, 1976), 541pp. Édition anglaise sous le titre *Lower Canada, 1791-1840. Social Change and Nationalism*, (Toronto, McClelland and Stewart, 1980), 427pp. Sur le contexte historiographique, voir F. Ouellet, « Historiographie canadienne et nationalisme », dans *Les Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1975, p. 25-39; F. Ouellet, « Québec, 1760-1867. Essai historiographique et bibliographique », 38pp. À paraître.

5. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, (Montréal, 1871), 5 vol.

6. (Montréal, 1886), 276pp.

rien en chef du gouvernement, avait non seulement republié les chiffres de Tanguay pour la période 1788 à 1875 mais il avait lui-même calculé les taux décennaux de nuptialité, de natalité et de mortalité pour la période 1660 à 1875.

Georges Langlois, qui peut être considéré comme le premier démographe québécois, allait en 1934 regrouper les statistiques de Tanguay et les tableaux du statisticien français Bunle pour ensuite les reproduire en appendices dans son *Histoire de la population canadienne-française*⁷. À ces données, il ajouta un tableau portant sur la période 1884 à 1932 et indiquant le nombre des mariages, des naissances et des sépultures ainsi que les taux annuels correspondants. Dans ce travail, les *Annuaire du Québec* furent sa principale source d'informations. Il faut dire que Georges Langlois était un ardent nationaliste qui avait été frappé par les prouesses natalistes des ancêtres. Impressionné par les chiffres de Tanguay sur le maintien de la pureté de la race⁸ et sur le petit nombre de naissances illégitimes, il avait, comme bon nombre de ses contemporains, constaté avec inquiétude la baisse irrémédiable de la natalité chez les Canadiens français. Néanmoins, au lieu de suivre ceux qui prêchaient un retour aux pratiques du passé, il prétendit que le « salut des générations futures dépendait donc, pour une bonne part, du regroupement des générations actuelles dans leur fief du Québec, c'est-à-dire par le rapatriement des exilés et la fidélité des Québécois à leur province »⁹. N'empêche que l'œuvre de Langlois se voulait novatrice et scientifique :

« La survivance française, écrit-il, est le résultat d'une série d'événements dont l'historien peut refaire la trame, découvrir les liens, analyser les causes tout en restant en dehors de la thèse religieuse, sans l'accepter ni la rejeter en théorie... »¹⁰

Finalement, bien qu'il prenne ses distances à l'égard du providentialisme inhérent à la tradition nataliste et qu'il aborde les faits autrement que Tanguay, qui accomplissait son travail comme un geste de piété filiale à l'endroit des ancêtres, Langlois reste en grande partie tributaire de l'idéologie dominante : très souvent, il raisonne en démographe et en savant mais on le retrouve aussi réagissant autrement dans la perspective de la *survivance* et de la *revanche des berceaux*.

7. (Montréal, Les Éditions Albert Lévesque, 1934). Voir en particulier les pages 243 à 248.

8. G. Langlois, *Ibid.*, p. 99-101. Langlois fait état de l'opinion, qu'il reflète fidèlement, de ses devanciers sur le taux extraordinairement minime des mariages avec les Indiens et sur le nombre encore plus bas de leurs descendants. Cette tradition historiographique est perpétuée avec encore plus de conviction chez L. Groulx. Voir F. Ouellet, « La formation d'une société dans la vallée du Saint-Laurent. D'une société sans classes à une société de classes ». *Canadian Historical Review*, LXII, 4, 1981, pp 416 ss.

9. G. Langlois, *Ibid.*, p. 233.

10. *Ibid.*, p. 1.

Qu'il ait accepté sans critique les taux calculés par Henri Bunle sur la Nouvelle-France s'explique sans doute en partie parce que le niveau très élevé de ces taux confirmait ses croyances¹¹. Ainsi, pour établir les taux moyens de la décennie 1721-1730, Bunle avait utilisé comme chiffre de la population au milieu de la période celui du recensement de 1721 et, comme de raison, il avait obtenu le taux éblouissant de 631 naissances pour 10 000 habitants (15 721 naissances pour une population de 24 951 habitants). Pour obtenir un taux plus juste, il aurait fallu ajouter au total de la population en 1721 les excédents des naissances sur les décès pour les années 1722 à 1725 inclusivement, ce qui aurait contribué à accroître le chiffre de la population et à faire tomber le taux de la natalité à 552 pour 10 000 habitants. Mais, au point de départ, Langlois était convaincu que les « conditions géographiques dans lesquelles se trouvaient les fondateurs du Canada français les portaient à modifier leurs habitudes démographiques dans le sens de l'accélération » et ce aussi bien que les autres conditions. Un taux de natalité aussi élevé que 63,1 (63,0)‰ ne pouvait que le rassurer sur le passé et l'avenir. L'observation de H. Bunle, selon laquelle le taux de natalité au Québec était encore vers 1900 le plus élevé au Canada et se situait parmi les plus élevés au monde, jouait dans le même sens. À ce sujet, Langlois écrivait :

« Les Français devenus Canadiens, ont modifié leurs habitudes démographiques dans le sens de l'accélération, ont atteint et maintenu le taux de naissances le plus élevé du monde blanc et se sont multipliés avec une rapidité sans exemple dans aucune histoire contemporaine à la leur... »¹²

Le tableau suivant confirme cette vision des choses :

TABLEAU I
CALCUL DES TAUX DE NATALITÉ EN NOUVELLE-FRANCE (1710-1770) SELON H. BUNLE,
REPRIS PAR G. LANGLOIS

Période	Nombre de naissances	Population au milieu de la période	Taux de natalité (%)	Taux corrigés (%)
1710-20	11 954	22 530	52,6	53,05
1720-30	15 721	24 951	63,1	63,00
1730-40	22 079	37 716	58,9	58,54
1740-50	26 554			
1750-60	33 974	55 009	61,8	61,76
1760-70	45 806	69 810	65,3	65,62

SOURCES: H. Bunle, *Annuaire statistique de la province de Québec*, 1914, p. 88. Repris intégralement avec les erreurs de calcul par G. Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, (Montréal, A. Lévesque, 1934), p. 262. Nous avons corrigé les taux initiaux.

11. *Ibid.*, p. 110 et 262.

12. *Ibid.*, p. 179.

Langlois ne se contenta pas d'accepter sans les discuter les résultats des calculs de Henri Bunle ; mais, afin de les justifier, il n'hésita pas à remettre en question, parce qu'elles grossissaient son dénominateur, les données qui émergeaient, pour les années 1760 et 1765, des statistiques de Tanguay sur les excédents cumulés des naissances sur les décès depuis 1608¹³. Ceux-ci, en effet, indiquaient une population de 69 393 en 1760 et de 79 602 en 1765. À partir des effectifs de Tanguay, le taux de natalité en 1765 n'aurait été que de 57,3% au lieu de 65,3%, taux plus que respectable, beaucoup plus élevé encore que ceux des pays auxquels Langlois comparait le Québec : la Serbie et la Hongrie. Si tel avait été le cas, c'est-à-dire si les performances des Québécois avaient été moins éclatantes, Langlois aurait-il procédé à une révision générale de la table de Bunle ou aurait-il déclaré avec la même assurance :

« Les résultats qui viendraient couronner l'œuvre colonisatrice de la France apparaîtraient à la fin du régime, comme un véritable défi démographique lancé au conquérant sous la forme du taux de naissance le plus élevé du monde, comme l'affirmation que la conquête ne marquerait pas le début de l'asservissement ni de l'anéantissement... »¹⁴

D'une manière plus subtile et plus complexe, cette tradition nataliste allait être prolongée par Jacques Henripin qui fit un doctorat en sciences économiques à Paris et des études à l'Institut national d'Études démographiques. C'est là qu'il rencontra A. Sauvy, L. Henry et P. Gemahling, son directeur de thèse, dont les préoccupations n'étaient pas tout à fait étrangères à certains égards à la perspective nataliste. Sur ce point, Louis Henry écrivait en 1973 :

« au début de ma carrière au lendemain de la guerre, l'étude de la fécondité exerçait un grand attrait ; la baisse de la natalité dans les populations européennes, de résidence ou de souche, avait suscité, avant-guerre, quelques alarmes, surtout en France... pour les facteurs biologiques de la fécondité, cela conduisit à observer des populations où la limitation des naissances est inconnue ou peu pratiquée... »¹⁵

Dans sa présentation du livre de Henripin, Sauvy ne parle pas autrement lorsqu'il affirme que la population canadienne-française a valeur de *modèle* pour l'étude de l'espèce humaine et pour celle des pays sous-développés¹⁶. De son côté, Paul Gemahling raconte pourquoi il a encouragé Henripin à aborder ce problème capital :

13. *Ibid.*, p. 158-165.

14. *Ibid.*, p. 232.

15. L. Henry, « La démographie au service de l'histoire », dans *Hommage à Marcel Reinhard. Sur la population française au XVIII^e et au XIX^e siècles*. (Paris, Société de démographie historique, 1973), p. 341.

16. J. Henripin, *La population canadienne au début du XVIII^e siècle. Nuptialité, natalité, mortalité infantile*, (Paris, PUF, 1954), p. XI-XIII.

« rarement étudié, jusqu'ici, faute de documents suffisants : celui de l'accroissement d'une population vivant sous un régime de démographie spontanée où, en l'absence de toute intervention de la part de l'homme, seul le jeu des forces naturelles règle le mouvement de la population, la natalité pouvant se maintenir au niveau maximum permis par la nature dès lors que des perspectives s'offrent à l'activité d'hommes résolus... »¹⁷

La question ainsi posée à partir de l'œuvre de Malthus, il eût été étonnant, étant donné la tradition québécoise en ce domaine et les préoccupations des maîtres européens, étant donné aussi la très haute natalité québécoise, que les réponses n'eussent pas été dans une direction si fortement sollicitée par l'ambiance.

Dans son livre, *La population canadienne au début du XVIII^e siècle. Nuptialité, natalité, fécondité, mortalité infantile*, publié en 1954, J. Henripin arrive à la même conclusion que son prédécesseur Langlois en ce qui concerne le caractère exceptionnel de la natalité canadienne-française, même lorsqu'il la compare à celle de pays qui vivaient encore, tel l'Iran, en « régime démographique naturel », où les taux les plus élevés n'approchaient pas 55%¹⁸. Ses deux premières séries de taux, celles de 1954 et de 1968, calculées selon la même méthode : celle qui consiste à « rapporter la moyenne annuelle des naissances d'une décennie à la population au milieu de cette période », collent entièrement à ses postulats et à ses conclusions sur la fécondité extraordinaire des femmes canadiennes-françaises alors que la série élaborée en 1972 avec Y. Péron s'inspire d'un tout autre esprit et s'appuie sur une autre façon de calculer. Le tableau 2 illustre bien la méthode suivie par Henripin dans ses trois estimations.

Ses commentaires de 1954 à propos de ces performances collectives uniques de la part des Canadiens français sont intéressants non seulement dans la perspective de la *tradition nataliste* qu'il accepte jusqu'en 1968 au moins et à laquelle il semble être revenu plus tard mais peut-être dans celle des idées reçues dans les milieux historiens nationalistes traditionnels sur le *processus originel de purification de la race* :

« On peut même penser, écrit-il, que la population canadienne était exceptionnellement féconde... Dans la mesure où une forte aptitude à la procréation est héréditaire, on peut supposer, avec toutes réserves qu'il convient d'apporter à cette explication, que la population canadienne, prise globalement, a été l'objet d'une sélection génétique ayant opéré dans le sens d'une forte fécondité physiologique... »¹⁹

17. *Ibid.*, p. XV.

18. *Ibid.*, p. 88. Voir note 8.

19. *Idem.*

TABLEAU 2
CALCUL DES TAUX DE NATALITÉ EN NOUVELLE-FRANCE (1681-1770) SUIVANT LES TROIS ESTIMATIONS DE J. HENRIPIN

Période	Première estimation (1954)			Deuxième estimation (1968)			Troisième estimation (1972)		
	Nombre de naissances	Population au milieu de la période	Taux de natalité (‰)	Nombre de naissances	Population au milieu de la période	Taux de natalité (‰)	Nombre de naissances	Population: moyenne décennale	Taux de natalité (‰)
1681-90	4 632	9 728	47,3	4 632	10 700	43,3	4 632		
1691-00	6 890	12 712	54,2	6 890	12 900	53,4	6 890		
1701-10	9 306	16 417	56,4	9 306	16 100	57,8	9 306		
1711-20	11 954	21 008	56,9	11 954	20 800	57,5	11 954	21 400	56,8
1721-30	15 721	29 005	54,2	15 721	28 500	55,2	15 721	29 400	53,5
1731-40	22 079	37 716	58,1	22 079	39 000	56,6	22 079	39 300	56,2
1741-50	26 554	45 006	59,0	26 554	47 500	55,9	26 554	52 100	51,0
1751-60	33 974	55 009	61,8	33 974	57 000	59,6	33 974	64 200	52,9
1761-70	45 606	70 000	65,2	45 606	70 000	65,2	45 606	80 300	56,8
Moyenne	19 635		57,0	19 635		56,0	19 635		54,5

SOURCES: J. Henripin, *La population canadienne au début du XVIII^e siècle. Nuptialité, fécondité, mortalité infantile*, (Paris, PUF, 1954), p. 39. Dans son tableau de 1954, Henripin n'a indiqué ni le nombre des naissances ni le chiffre de la population. Il a utilisé pour tous ses estimés les chiffres de Tanguay sur les naissances et nous avons reconstitué quelques-unes de ses données sur la population. Pour sa seconde estimation, voir J. Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, (Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968), p.5. Pour sa troisième estimation, voir J. Henripin et Y. Péron, « The Demographic Transition of the Province of Quebec », dans D. V. Glass and R. Reville, *Population and Social Change*, (London 1972), p. 213-231. Reproduit dans H. Charbonneau, *La population du Québec : études rétrospectives*, (Boréal Express, 1973), p. 23-44. Les tableaux se trouvent aux pages 28 et 30 de cette dernière publication.

Dans son article de 1957, «From Acceptance of Nature to Control: the Demography of the French Canadians since the Seventeenth Century»²⁰, Henripin affirme que, durant le régime français, le comportement démographique des Canadiens français ne prouve pas d'une façon indiscutable la thèse de Malthus selon laquelle une population se reproduisant librement double ses effectifs tous les vingt-cinq ans; mais il ajoute :

«*Surprisingly enough, during the English domination, from 1760 to 1850, the French Canadian population effectively doubled every twenty-five years, and probably without any substantial net immigration*».²¹

Ce jugement qui n'est pas vraiment étranger aux affirmations de Langlois sur la poussée démographique d'après-conquête et sur le caractère psychologique de cette réponse à un événement représenté comme traumatisant, mériterait d'être nuancé au moins en ce qui concerne l'impact à long terme de l'immigration puisqu'en 1850, si on se fie aux recensements, les Canadiens français ne constituent que 75% de la population recensée, comme en 1844 d'ailleurs, et que les catholiques francophones et anglophones n'en représentent que 84% contre 82% sept ans plus tôt²². Il est d'autre part établi que l'immigration des Canadiens français aux États-Unis commence vers 1815 pour prendre de l'ampleur d'une décennie à l'autre jusqu'au début du XX^e siècle²³. Il devient dès lors fort difficile à partir des données que nous utilisons ici de mesurer avec précision le comportement canadien-français sans procéder pour la période postérieure à 1815 à des enquêtes au niveau local.

Afin de clarifier davantage le processus historiographique que nous analysons ici, nous avons préparé un tableau chronologique des auteurs (tableau 3) qui ont, pour les années 1760-1851, été amenés à utiliser dans le calcul de leurs taux, qu'ils soient annuels ou décennaux, le chiffre de la *population au milieu de la période*. Il ne fait pas de doute que cela permet de mieux situer avant 1970 la position respective de J. Henripin et la nôtre²⁴.

20. *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, vol. XXIII, 1957, p. 10-19. Reproduit dans M. Rioux and Y. Martin (ed.), *The French Canadian Society*, vol. I, Carleton Library, n° 18, p. 204-216.

21. M. Rioux and Y. Martin, *The French Canadian Society*, p. 209.

22. Voir le vol. IV du recensement de 1871.

23. F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec...*, p. 347-349.

24. Voir G. Langlois, *La population canadienne-française*, p. 244, 267. Les chiffres des recensements utilisés pour évaluer la *population au milieu de la période* sont les suivants :

1706	16 417	1765	69 810
1721	24 951	1784	113 012
1734	37 716	1790	161 311
1739	42 701	1831	553 134
1754	55 009	1844	697 084
		1851	890 261

TABLEAU 3
POPULATION CATHOLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC AU MILIEU DE PÉRIODES
DÉCENNALES (1761-1850) D'APRÈS DIVERS AUTEURS

Période	Auteurs				
	C. Tanguay (1878)	H. Bunle (1914) et G. Langlois (1934)	F. Ouellet (1966)	J. Henripin (1968)	Y. Landry (1975)
1761-70	79 602	69 810	80 209	70 000	80 300
1771-80	105 299		106 922	87 000	
1781-90	132 262		134 355	110 000	
1791-00	170 935		173 229	147 000	
1801-10	221 937		224 248	197 000	
1811-20	285 248		285 561	261 000	
1821-30	372 928		373 199	350 000	
1831-40	483 225	412 717	483 398	460 000	
1841-50	634 044	572 439	634 219	600 000	

SOURCES: Mgr Cyprien Tanguay, *Recensement de 1871*, vol. V, p.160-171 et *A travers les registres*, (Montréal, 1886), 276pp. H. Bunle, *Annuaire statistique de la Province de Québec*, 1914, p.88. G. Langlois, *Histoire de la population canadienne-française*, (Montréal, 1934), p.262. F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850). Structures et conjoncture*, (Montréal, Fides, 1966), p.600. J. Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, (Ottawa, 1968), p.5. Y. Landry, *Étude critique du recensement du Canada de 1765*, *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. XXIX, 1975, p.323-351.

En effet, ce n'est qu'en 1968 que Henripin procède à une première révision de ses taux. Ce changement, il faut bien le dire, n'est encore que mineur : dans ses résultats de 1954, le taux moyen de la natalité pour la période 1681 à 1771 était de 57‰; selon ses calculs de 1968, ce taux moyen n'est ramené qu'à 56‰. Mais, à cette date, il n'est pas exagéré de prétendre qu'en plus d'avoir observé l'évolution des taux de natalité dans d'autres pays ou dans d'autres populations, que, pour cela et pour d'autres raisons, le doute s'était infiltré dans son esprit quant au caractère excessif des taux qu'il avait proposés jusque-là :

« Ce niveau de fécondité, écrit-il — certes fort élevé — n'est peut-être pas aussi exceptionnel qu'on pourrait le penser... »²⁵

Il est évident que les recherches qu'il venait de compléter sur la fécondité à l'échelle du Canada l'avaient entraîné à examiner cette question sous tellement d'angles différents, depuis la religion, l'origine ethnique, la langue maternelle, la profession du mari et celle de l'épouse, les revenus, le travail féminin et le niveau d'instruction, qu'il n'avait pu éviter d'en voir la grande complexité. Ses enquêtes sur les immigrants et les comparaisons faites avec les États-Unis suggéraient en particulier que l'écart entre les Canadiens français et les populations qui avaient vécu

25. J. Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, (Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968), p. 11.

dans les mêmes conditions n'était pas aussi considérable qu'on aurait pu le penser²⁶. D'ailleurs, à cette date, Henripin avait déjà été sensibilisé jusqu'à un certain point au message véhiculé par les tenants de la théorie de la *transition démographique* :

« Il y a donc à peine cent ans que la fécondité légitime, c'est-à-dire la descendance des couples, est soumise aux effets de l'intervention volontaire et directe de ceux-ci, dans la plupart des populations dont l'origine se rattache à l'Europe de l'Ouest. Ce phénomène a constitué la dernière phase de ce qu'on a appelé la révolution démographique ou encore la transition démographique. Cette phase n'est pas encore achevée, puisqu'on est encore assez loin d'une fécondité complètement maîtrisée; cependant les progrès de l'infécondité volontaire ont été assez rapides pour que, depuis plusieurs décennies, des transformations sociales profondes aient été entraînées par cette véritable révolution dans la façon dont les hommes et les femmes s'acquittent de cette fonction fondamentale: la transmission de la vie...»²⁷

Voici les taux décennaux publiés par J. Henripin en 1968.

TABLEAU 4
CALCUL DU TAUX DE NUPTIALITÉ, DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ
PAR PÉRIODES DÉCENNALES POUR LA POPULATION CATHOLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1761-1850) SELON J. HENRIPIN (1968)

Période	Nombre de			Popula- tion au milieu de la période	Taux bruts de		
	mariages	nais- sances	décès		nuptialité (%)	natalité (%)	mortalité (%)
1761-70	7 916	45 606	23 663	70 000	11,3	65,2	33,8
1771-80	8 990	56 456	30 162	87 000	10,3	64,9	34,7
1781-90	10 930	68 321	35 617	110 000	9,9	62,1	32,4
1791-00	15 012	89 754	43 389	147 000	10,2	61,1	29,5
1801-10	19 091	115 073	59 142	197 000	9,7	58,4	30,0
1811-20	25 230	146 106	71 796	261 000	9,7	56,0	27,5
1821-30	32 444	196 175	94 939	350 000	9,3	56,0	27,1
1831-40	40 872	248 182	125 490	460 000	8,9	54,0	27,3
1841-50	52 819	317 920	142 573	600 000	8,8	53,0	23,8
Moy.	23 700	142 621	69 641		9,7	58,9	29,5

SOURCES: J. Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, (Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968), p. 5. Dans son tableau, Henripin indique le nombre annuel moyen de mariages, naissances et décès. Afin de faciliter les comparaisons avec les autres tableaux, nous n'indiquons que le nombre de ceux-ci par décennie.

26. *Ibid.*, p. 16-27, 153-224, 338-351.

27. *Ibid.*, p. 25.

C'est en 1966, dans notre *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, que nous exprimions notre désaccord à propos des taux proposés par J. Henripin en 1954 : « Cela nous paraît quelque peu excessif », disions-nous²⁸. Pourtant, nous n'avions aucune objection de principe à des taux élevés, même exceptionnellement hauts, puisque nous travaillions en fonction du *concept de société d'ancien régime* et que *l'idée d'ancien régime démographique*, équivalent à ce niveau de *l'ancien régime économique et social*, implique une natalité et une mortalité élevées ainsi que des crises occasionnelles de mortalité liées aux crises de subsistance et aux épidémies²⁹. D'ailleurs, une comparaison de nos données sur la natalité et la mortalité pour le Québec du début du XIX^e siècle avec les taux français et anglais correspondants aboutissait encore à un tel contraste tant du point de vue de leur niveau que de leur évolution qu'il aurait paru dangereux de suivre Henripin sur la voie qu'il avait adoptée³⁰. À propos de cette évolution comparée, nous écrivions alors :

« La stabilité qu'on observe dans le Québec est attribuable au fait que les brisures dans les structures économiques, entre les XVII^e et XIX^e siècles, n'ont pas été suffisamment marquées pour entamer le comportement démographique. Il n'y a pas eu passage de l'ancien régime économique à une économie industrielle... Au total une impression de permanence se dégage au niveau du comportement démographique mais on y décèle toutefois quelques légères similitudes avec le mouvement européen, tant dans la natalité que dans le taux de mortalité ».³¹

Pour tout dire, il nous semblait que les taux que nous avons obtenus à partir des données de Tanguay, publiées par Langlois en 1934, étaient, compte tenu de l'incertitude et de la sous-évaluation que véhiculaient les recensements, fort raisonnables, bien que supérieurs quand même à ceux observés dans d'autres pays. Pour faire nos calculs, nous avons accepté, en l'arrondissant, son total en 1760 des excédents des naissances sur les décès depuis 1608, qui se montait à 69 393 habitants. Nous avons ainsi décidé d'évaluer la population de la colonie en 1760 à 70 000 habitants parce que nous pensions que, de toute façon, les chiffres de Tanguay ne pouvaient constituer qu'un minimum. C'est en ajoutant, année par année, les surplus des naissances sur les décès que nous avons reconstruit pour la période 1760 à 1850 la courbe de la population catholique. C'est en divisant le nombre des mariages, des naissances et des décès pendant l'année courante par le nombre d'habitants la même année que nous avons estimé les taux, pour 1000 habitants, de nuptialité, de natalité et de mortalité. Cette méthode très simple donne les résultats suivants : une

28. F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec...*, p. 141s.

29. *Ibid.*, p. 131, 141-143, 158.

30. *Ibid.*, p. 272-273.

31. *Idem.*

natalité de 18,7% plus basse que celle obtenue par Henripin en 1968 ; un taux de 51,2‰ pour la période 1761-1800 par opposition à un taux de 63‰ proposé par Henripin en 1954.

TABLEAU 5
CALCUL DES TAUX DE NUPTIALITÉ, DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ
PAR PÉRIODES DÉCENNALES POUR LA POPULATION CATHOLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1761-1850) SELON F. OUELLET (1966)

Période	Nombre de			Popu- lation moyenne décennale	Taux bruts de		
	mariages	naissances	décès		nuptialité (‰)	natalité (‰)	mortalité (‰)
1761-70	7 916	45 606	23 663	82 092	9,6	55,5	28,8
1771-80	8 990	56 456	30 162	107 215	8,3	52,6	28,1
1781-90	10 930	68 321	35 617	136 957	7,9	49,8	26,0
1791-00	15 012	89 754	43 389	175 924	8,6	51,0	24,6
1801-10	19 091	115 073	59 142	228 196	8,3	50,4	25,9
1811-20	25 230	146 106	71 796	291 730	8,7	50,0	24,6
1821-30	32 444	196 175	94 939	379 932	8,5	51,6	24,9
1831-40	40 872	248 182	125 490	490 612	8,3	50,5	25,5
1841-50	52 819	317 920	142 573	642 445	8,2	49,4	22,1
Moy.	23 700	142 621	69 641		8,4	51,2	25,5

SOURCES : voir tableau 7.

Les perspectives et le contexte dans lesquels Henripin avait construit ses deux premières versions de l'évolution démographique des Canadiens français du Québec, l'avaient imperceptiblement entraîné à surestimer le caractère extraordinaire de la natalité québécoise et, bien qu'il n'hésite pas à redresser les idées de ses prédécesseurs sur le caractère bénin de la mortalité d'autrefois et sur la salubrité sans pareille du climat québécois³², à minimiser le poids de certains freins traditionnels à la croissance démographique. Il faut ajouter qu'il n'avait pas les données adéquates pour étudier vraiment la mortalité et, en particulier, le problème du sous-enregistrement des décès. Son attitude négative à propos de l'influence des mauvaises récoltes sur le niveau de la mortalité et, par voie de conséquence, sur ceux de la nuptialité et de la natalité est davantage reliée, semble-t-il, à sa perspective qu'aux lacunes de la documentation³³. Car, si le pourcentage des décès par rapport aux naissances avait été trop considérable, la croissance de la population aurait été réduite d'autant et le Québec aurait pu être à cet égard une contrée plus ou moins comme une autre, assez éloignée, à vrai dire, du modèle malthusien.

32. J. Henripin, *La population canadienne au début du XVIII^e siècle...*, p. 41, 103-106.

33. F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec...*, p. 131, 141-143, 158.

On peut dire que Henripin a fait école sur le plan international et que la population qu'il a étudiée est devenue le point de référence par excellence de certains comportements démographiques traditionnels dans des milieux où les freins à la natalité ne jouent pas d'une façon vraiment significative. Autour des Canadiens français s'est développée l'image d'une démographie ancienne analogue à celle des pays en voie de développement. Les Canadiens français d'autrefois étaient à la fois uniques en leur genre et représentatifs d'un univers plus large mais encore inconnu en grande partie. L'évolution de la recherche et le changement des perspectives dans les sciences sociales risquaient cependant de jeter une lumière différente sur l'écart entre la natalité canadienne-française et celle des autres.

La nouvelle révision des taux à laquelle Henripin procède en 1972 avec la collaboration de Y. Péron, s'explique sans doute par le niveau extraordinairement élevé de ses chiffres sur la natalité : un taux moyen de 63‰ pour la période 1761-1800, qui ne surprenait pas trop avant 1960, pouvait quelques années plus tard singulariser tellement les Canadiens français en ce domaine que leurs performances auraient simplement avec le recul de la perspective malthusienne paru étonnantes et auraient par conséquent perdu toute signification générale : même les communautés les plus prolifiques, vivant dans des conditions identiques, n'avaient jamais approché, selon les nouvelles recherches en cours, de très près le maximum canadien-français. Cette révision de 1972 s'explique aussi par le fait que les données originelles de Henripin mettaient en évidence un phénomène tout aussi surprenant que le premier : alors que le taux moyen de la natalité, selon les calculs de Henripin, avait atteint 56‰ durant la période 1681 à 1770, son niveau s'était pourtant élevé de 13‰ pendant les quarante années qui avaient suivi la conquête anglaise de 1760. Statistiquement, la thèse de la *revanche des berceaux* se trouvait reconfirmée par ces chiffres ; mais, en examinant les choses différemment, on pouvait à bon droit être amené à s'interroger sur ses fondements scientifiques³⁴. Quoi qu'il en soit, il est clair que cette expansion du taux de natalité pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle ne présageait aucunement l'entrée prochaine des Québécois dans l'âge de la *transition démographique*. Notre interprétation à cet égard se fonde sur certaines remarques faites par Henripin dans son texte de 1972 à propos du niveau de la natalité et de la hausse de l'après-conquête.

« Avec les estimations nouvelles de population, écrit-il avec Péron, l'évolution des taux devient plus plausible...³⁵ Avec les nouveaux taux, la hausse de la natalité dans la seconde moitié du XVIII^e siècle n'apparaît plus ; la tendance au contraire est une baisse modérée ».³⁶

34. F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structureux et crise*, p. 22s.

35. Dans H. Charbonneau (éd.), *La population du Québec...*, p. 30.

36. *Ibid.*, p. 30.

Les résultats plus « plausibles » auxquels Henripin et Péron arrivent dans « La transition démographique de la province de Québec » publiée en 1972 ont aussi leur source dans une mutation des perspectives et du contexte intellectuels à l'échelle internationale. En effet, vers la fin des années 1960, les préoccupations qui avaient inspiré les premières constructions de taux du démographe montréalais et celles de ses devanciers faisaient place peu à peu dans les sciences sociales, au Canada comme ailleurs, à des attitudes intellectuelles qui, bien loin de valoriser l'unique, même exemplaire, mettaient davantage l'accent sur l'uniforme. Dans un monde où, pourtant, s'affirmaient les nationalismes, les régionalismes et les aspirations locales, souvent pour en nier le caractère ou les côtés maléfiques, émergeaient des représentations qui tendaient à minimiser, fussent-ils énormes, les écarts, les contrastes et les différences d'une société à l'autre et à réduire au maximum la portée des traits originaux. Imperceptiblement, allaient de plus en plus prévaloir chez les intellectuels et les chercheurs les plus sensibles aux modes les idées du « partout pareil » et du « pas pire qu'ailleurs ». Ces positions idéologiques, qui favorisaient, même dans des contextes étrangers les uns aux autres, des comparaisons insistant surtout ou même essentiellement sur les similitudes et les traits uniformes, tiraient aussi bien à droite qu'à gauche ou au centre ; mais elles contribuèrent au même titre que les préoccupations qui les avaient précédées, d'une façon plus ou moins subtile selon les cas, à influencer les recherches et, il faut dire, leurs résultats. Pas plus que les autres spécialistes des sciences sociales, les historiens compris, les démographes n'échappèrent à ces influences et, bientôt, il apparut à la suite de recherches menées sur les Américains et les Haut-Canadiens d'autrefois, qui vivaient pourtant dans des contextes démographiques instables à cause du poids de l'immigration, comme cela avait été le cas dans la Nouvelle-France du XVII^e siècle, que les performances des Canadiens français n'étaient pas aussi inusitées qu'on le croyait. En Amérique ou même en Europe, on calcula des taux de natalité qui, assez souvent, se situaient entre 40‰, 50‰ et même 60‰.

Ces perspectives intellectuelles et des préoccupations théoriques nouvelles furent à l'origine de nouvelles façons de voir et d'envisager les problèmes. Ainsi la théorie de la *transition démographique* qui avait pris forme au lendemain du second conflit mondial, reposait sur des croyances et des postulats qui allaient à l'encontre du malthusianisme. Ces rapports entre les croyances et la théorie sont parfois tellement ténus qu'il est difficile de saisir la part des uns et des autres. Parlant de la *transition démographique*, de ses postulats et de ses visées concrètes, R. Revelle écrit :

« *Demographers have erected a theory to fit these beliefs and facts: the theory of demographic transition...* »

« *This is not to say that the authors undertook their research with any such practical objective in mind. They were impelled instead, by historical curiosity, the opportunity to*

develop and use new research methods, and the desire to understand the conditions of the life for ordinary men and women ». ³⁷

Un des postulats chers aux tenants de la transition est que le développement économique est à l'origine d'une chute de la fécondité alors que les malthusiens soutiennent qu'il stimule au contraire la natalité³⁸. Dans la perspective malthusienne, c'est le Québec qui est de loin le chef de file et qui, à force de l'être, devient exemplaire alors que, dans la perspective de la *transition démographique*, c'est la France et l'Angleterre qui sont exemplaires et le Québec n'est qu'un cas parmi plusieurs autres. La thèse de la *transition démographique* se veut une *théorie de la modernisation* appuyée sur les expériences française et anglaise³⁹. Comme telle, elle comporte deux éléments fondamentaux : une baisse de longue durée de la mortalité et une chute de la natalité qui semble également irrémédiable. Dans cette perspective qui se veut universelle mais ne l'est pas dans la pratique, la question qui se pose est la suivante : à quel moment le Québec est-il entré dans le processus de la transition démographique ? C'est celle à laquelle Henripin et Péron tentèrent de répondre en 1972.

Pour arriver à ses estimations antérieures, celles de 1954 et de 1968, Henripin, contrairement à ce qu'il laisse entendre dans son texte de 1972, avait utilisé le chiffre de la population au milieu de la période et non la moyenne décennale : car les deux chiffres ne sont pas nécessairement identiques (voir nos séries dans les tableaux 3 et 5)⁴⁰. En 1972, il modifie sa façon de faire et, pour évaluer la population à chaque moment et établir ses moyennes décennales, il s'en remet aux chiffres de Tanguay, c'est-à-dire aux excédents cumulés des naissances sur les décès. La seule différence entre cette manière de procéder et celle que nous avons adoptée pour calculer nos taux de 1966, tient au fait que Henripin et Péron ont suivi assez scrupuleusement Tanguay depuis 1608 pour commencer leurs calculs en 1711, sans doute parce qu'à cette date la population s'est stabilisée, alors que nous avons suivi Tanguay jusqu'en 1760 et arrondi la somme des excédents comme base de nos calculs pour la période 1760 à

37. D.V. Glass and R. Revelle (ed.), *Population and Social Change*, (London, Edward Arnold, 1972), p. 13-14.

38. *Ibid.*, p. 99s. Voir le texte de D.M. Heer : « Economic Development and the fertility transition ».

39. H. Charbonneau (éd.), *La population du Québec...*, voir son introduction, p. 9s. ; F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec...*, p. 273 ; P.H. Lindert, *Fertility and Scarcity in America*, (Princeton, UP, 1978), p. 20.

40. J. Henripin et Y. Péron, « La transition démographique de la province de Québec », dans H. Charbonneau (éd.), *La population du Québec...*, p. 28, tableau 2. Pour comprendre cette distinction, voir nos données dans les tableaux 3 et 5. Ainsi, pour la décennie 1761 à 1770, la moyenne décennale (tableau 5) est 81 992 mais la population au milieu de la décennie, c'est-à-dire en 1765, est 80 209. D'ailleurs, en ajoutant à 64 200 (moyenne décennale pour la période 1751-60 : voir le tableau 2, troisième estimation de Henripin) l'excédent des naissances sur les décès jusqu'en 1765, la population totale à la fin de 1765 ne se chiffre pas à 80 300 mais à 78 949.

1850. Ceci explique pourquoi nos chiffres de la population sont plus élevés et nos taux légèrement plus bas que ceux de Henripin et Péron. De 1761 à 1800, une natalité moyenne de 54,5‰ chez Henripin et Péron contre 52,6‰ dans nos statistiques.

TABLEAU 6
CALCUL DU TAUX DE NUPTIALITÉ, DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ
PAR PÉRIODES DÉCENNALES POUR LA POPULATION CATHOLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1761-1850) SELON J. HENRIPIN ET Y. PÉRON (1972)

Période	Nombre de			Popu- lation moyenne décennale	Taux bruts de		
	mariages	naissances	décès		nuptialité (‰)	natalité (‰)	mortalité (‰)
1761-70	7 916	45 606	23 663	80 300	9,9	56,8	28,2
1771-80	8 990	56 456	30 162	104 300	8,6	54,1	28,8
1781-90	10 930	68 321	35 617	133 800	8,2	51,0	26,7
1791-00	15 012	89 754	43 389	172 000	8,7	52,2	25,2
1801-10	19 091	115 073	59 142	223 000	8,5	51,4	26,4
1811-20	25 230	146 106	71 796	288 200	8,8	50,7	25,6
1821-30	32 444	196 175	94 939	375 500	8,6	52,2	25,3
1831-40	40 872	248 182	125 490	485 300	8,4	51,1	25,9
1841-50	52 819	317 920	142 573	620 000	8,5	51,2	23,0
Moy.	23 700	142 621	69 641		8,6	52,3	26,1

SOURCES: « La transition démographique de la province de Québec », dans H. Charbonneau (éd.), *La population du Québec: études rétrospectives*, (Montréal, Boréal Express, 1973), p. 28 et 30. Des deux tableaux de Henripin, nous avons éliminé les estimations antérieures et nous avons ajouté les données concernant le nombre de mariages, de naissances et de décès, de façon à mieux éclairer la méthode et à faciliter les comparaisons entre tous les tableaux que nous publions.

Henripin et Péron sont donc arrivés à la conclusion « que l'excédent naturel cumulé depuis 1608 constitue une estimation sûre (et facile) de la population catholique de 1710 à 1844 ». ⁴¹ L'emploi de cette méthode différente d'évaluation qui n'impliquait plus un recours aux recensements, avait eu des conséquences significatives sur leurs résultats dans la perspective où ils s'étaient situés: celle de la *transition démographique* ou celle d'un Québec qui était appelé à devenir une communauté comme les autres en relevant avec succès le défi de la *modernité* :

« La modification la plus importante, écrivent-ils, est de réduire de façon appréciable les taux de natalité quelque peu phénoménaux de la période 1760-1800... » ⁴² « Les modifications les plus remarquables, ajoutent-ils, sont l'abaissement des taux de mortalité de la seconde moitié du XVIII^e siècle... » ⁴³

41. J. Henripin et Y. Péron, *Ibid.*, p. 28.

42. *Ibid.*, p. 29.

43. *Ibid.*, p. 33.

« Un coup d'œil rapide à la figure 4, concluent-ils quelques pages plus loin, fait voir que les taux de natalité et de mortalité ont diminué à peu près au même rythme, depuis 1770 ou 1780, le taux de natalité ayant tendance à diminuer un peu plus rapidement après 1850... »⁴⁴

N'est-ce pas là préparer le terrain en faveur de l'adoption de la thèse de la *transition démographique* ?

Malgré ces signes avant-coureurs de l'éclosion prochaine de la *modernité*, le niveau des taux auxquels leurs calculs les conduisent, est encore tellement élevé que, même pour un esprit fasciné par la théorie la marche inéluctable vers la conformité de la *transition démographique* est vers 1760 ou même vers 1820 imperceptible et lointaine. C'est à cette conclusion à laquelle arrivent Henripin et Péron après avoir calculé le nombre de naissances par mariage et constaté sa stabilité jusqu'à 1865 au moins. Au sujet de l'évolution de la fécondité après 1871, ceux-ci affirment :

« Par comparaison avec la province d'Ontario, la diminution de la fécondité légitime fut beaucoup plus lente au Québec. Le maintien d'un taux de fécondité aussi élevé est surtout dû aux Canadiens français du Québec pour lesquels la dimension des familles a manifesté une résistance remarquable à la diminution de la fécondité observée dans tous les pays industrialisés... »⁴⁵

C'est cette prise de position qui fait dire à Charbonneau : « Quant au Québec, il aurait échappé au schéma classique, si l'on en juge d'après l'article de Jacques Henripin et Yves Péron... »⁴⁶

En réalité, l'équation *industrialisation-baisse de la fécondité* semble assez bien se vérifier dans l'ensemble mais il n'en est pas ainsi de la relation *développement économique-baisse de la fécondité-modernisation* qui paraît beaucoup plus incertaine. Ainsi, aux États-Unis, la baisse de la natalité et de la fécondité s'engage vers 1800 et le mouvement ne cesse de se poursuivre. Selon la thèse de Yasuba, cette chute n'est aucunement liée à l'industrialisation dans sa phase première : elle dépend au contraire des difficultés d'accès à la propriété foncière, pour tout dire, de la rareté des terres sur certaines portions du territoire américain. Ce n'est qu'après 1850 que le facteur industrialisation intervient. Cette thèse est confirmée, sinon renforcée par les travaux de C. Foster et J.S.L. Tucker :

« On the whole, écrivent-ils, results were consistent with Yasuba's in that markedly higher partial coefficients between the birth ratio and the adult farm ratio were obtained for cross sections in the period 1800-1840 than between the birth ratio and the urban proportion. In 1850 and 1860 the former weakened and the latter became stronger, although even at this date the adult-farm ratio still appeared to be the more important variable... »⁴⁷

44. *Ibid.*, p. 35.

45. *Ibid.*, p. 39.

46. H. Charbonneau (éd.), *La population du Québec...*, p. 10.

47. Colin Foster and G.S.L. Tucker, *Economic Opportunity and White American Fertility Ratios, 1800-1860*, (New Haven, YUP, 1972), p. 96.

Bien qu'il n'y ait aucun rapport entre ces travaux et la prudence affichée par Henripin et Péron, on peut dire que leur tendance à aller trop loin dans le sens de la transition démographique était de toute façon limitée à la fois par la force des engagements pris à l'endroit de la tradition nataliste et par les faits qu'ils avaient à analyser. Une observation comme celle-ci ne contraste aucunement avec celles qui se trouvent dans les écrits de Henripin de 1954, 1957 et 1968 :

« Cette population a eu une croissance phénoménale. De 1760 à 1960, la population du monde s'est multipliée par 4 ; la population de souche européenne par 5 ou 6 ; les Canadiens d'origine française, par 80, malgré le départ de contingents importants d'émigrants qui sont allés s'établir aux États-Unis. On estime que, entre 1840 et 1930, l'émigration nette des Canadiens français est probablement comprise entre 600 000 et 800 000... »⁴⁸

Par contre, la conclusion finale met de l'avant en particulier l'idée propre à la thèse de la transition que la haute natalité comporte des coûts considérables pour les groupes ethniques qui l'engendrent et la valorisent :

« les familles canadiennes-françaises du Québec ont dû subvenir aux besoins d'un nombre excédentaire d'enfants. Par rapport au nombre d'enfants dans les familles anglophones, cet excédent a varié de 100% pour les femmes nées aux environs de 1890, à 50% pour celles qui avaient tout juste complété leur fécondité en 1961. Cela représente un lourd fardeau... »⁴⁹

Naturellement, depuis 1972, la recherche et la réflexion se sont poursuivies sur tous ces problèmes qui, comme toujours dans les sciences sociales au moins, mettent à l'épreuve nos prétentions respectives à une connaissance objective des choses. En 1975, Yves Landry, dans une étude critique du recensement de 1765, proposait une nouvelle estimation de la population du Québec au lendemain de la conquête. Son chiffre est très près du nôtre, plus près même que les plus récentes estimations de Henripin : 80 300 chez Landry et 80 209 sur notre tableau (voir tableaux 3 et 7)⁵⁰.

Tout en étant bien conscient de leur caractère provisoire, nous publions nos taux annuels pour la période 1760-1850 non seulement parce qu'ils continuent d'être valides, qu'ils ont échappé à certaines contingences mais parce que d'une certaine façon ils sont uniques et qu'ainsi, en étant annuels, eux seuls permettent une étude complète de la conjoncture démographique. Aussi longtemps que les résultats de l'équipe H. Charbonneau-J. Légaré ne seront pas connus, nos données conserveront leur valeur et leur utilité.

48. J. Henripin et Y. Péron, « La transition démographique... », dans H. Charbonneau, *La population du Québec...*, p. 24.

49. *Ibid.*, p. 42.

50. Y. Landry, « Étude critique du recensement du Canada de 1765 », RHAF, vol. XXIX, p. 323-351.

TABLEAU 7
MOUVEMENT ANNUEL DES MARIAGES, DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES EFFECTIFS
DE LA POPULATION CATHOLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1760-1851)
ET TAUX DE NUPTIALITÉ, DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ
ET D'ACCROISSEMENT NATUREL CORRESPONDANTS (LES CALCULS DE LANGLOIS
RELATIFS AUX EXCÉDENTS ANNUELS ONT ÉTÉ VÉRIFIÉS ET CORRIGÉS)⁵¹.

Année	Population	Nombre annuel des			Taux pour 1 000 habitants			
		mariages	naissances	décès	nuptialité	natalité	mortalité	accroissement
1760	70 000	821	3 449	2 563	11,7	49,2	36,6	12,6
1761	71 433	1 007	3 580	2 147	14,0	50,1	30,0	20,1
1762	73 556	799	4 045	1 922	10,8	54,9	26,1	28,8
1763	76 182	847	4 399	1 773	11,1	57,7	23,2	34,5
1764	78 787	871	4 507	1 902	11,0	57,2	24,1	33,1
1765	80 209	808	4 591	3 169	10,0	57,2	39,5	17,7
1766	82 981	759	4 889	2 117	9,1	58,9	25,5	33,4
1767	85 746	806	4 926	2 161	9,3	57,4	25,2	32,2
1768	88 545	727	5 023	2 224	8,2	56,7	25,1	31,6
1769	90 541	593	4 908	2 912	6,5	54,2	32,1	22,1
1770	92 943	699	4 738	2 336	7,5	51,0	25,1	25,9
1771	95 854	814	5 175	2 264	8,5	54,0	23,7	30,3
1772	98 339	874	5 279	2 794	8,9	53,7	28,4	25,3
1773	100 591	930	5 401	3 149	9,2	53,7	31,3	22,4
1774	103 681	951	5 619	2 529	9,2	54,2	24,4	29,8
1775	106 922	948	5 841	2 600	8,9	54,6	24,3	30,3
1776	108 611	722	5 590	3 901	6,6	51,5	35,9	15,6
1777	109 874	857	5 570	4 307	7,8	50,7	39,2	11,5
1778	112 900	953	5 920	2 894	8,4	52,4	25,6	26,8
1779	116 048	1 010	5 881	2 733	8,7	50,7	23,6	27,1
1780	119 333	931	6 180	2 895	7,8	51,8	24,3	27,5
1781	122 795	969	6 309	2 847	7,9	51,4	23,2	28,2
1782	126 371	973	6 363	2 787	7,7	50,4	22,1	28,3
1783	129 802	1 116	6 351	2 920	8,6	48,9	22,5	26,4
1784	130 415	936	6 437	5 824	7,2	49,4	44,7	4,7
1785	134 355	1 122	6 974	3 034	8,4	51,9	23,3	28,6
1786	137 507	1 186	6 827	3 675	8,6	49,6	26,7	22,9
1787	141 443	1 366	7 206	3 270	9,7	50,9	23,1	27,8
1788	145 541	1 214	7 726	3 628	8,3	53,1	24,9	28,2
1789	149 364	911	7 303	3 480	6,1	48,9	23,3	25,6
1790	151 977	1 137	6 825	4 212	7,5	44,9	27,7	17,2
1791	155 252	1 365	7 946	4 671	8,7	51,1	30,0	21,1
1792	159 597	1 449	8 306	3 961	9,0	52,0	24,8	27,2
1793	163 708	1 372	8 127	4 016	8,3	49,6	24,5	25,1
1794	168 385	1 679	8 514	3 837	9,9	50,5	22,7	27,8
1795	173 228	1 544	9 146	4 303	8,9	52,7	24,8	27,9
1796	177 938	1 388	9 018	4 308	7,8	50,6	24,2	26,4
1797	182 303	1 531	9 224	4 859	8,3	50,5	26,6	23,9
1798	187 520	1 559	9 617	4 400	8,3	51,2	23,4	27,8
1799	192 967	1 459	9 776	4 329	7,5	50,6	22,4	28,2
1800	198 346	1 666	10 080	4 701	8,3	50,8	23,7	27,1
1801	203 130	1 778	10 226	5 442	8,7	50,3	26,7	23,6
1802	208 266	1 886	10 970	5 834	9,0	52,6	28,0	24,6
1803	212 270	1 929	10 830	6 826	9,0	51,0	32,1	18,9
1804	217 786	1 864	11 473	5 957	8,5	52,6	27,3	25,3
1805	224 248	1 690	11 468	5 006	7,5	51,1	22,3	28,8

TABLEAU 7 (suite)

Année	Population	Nombre annuel des			Taux pour 1 000 habitants			
		mariages	naissances	décès	nuptialité	natalité	mortalité	accroissement
1806	230 638	1 746	11 578	5 188	7,5	50,1	22,4	27,7
1807	237 250	1 887	11 835	5 223	7,9	49,8	22,0	27,8
1808	244 068	2 092	11 975	5 157	8,5	49,0	21,1	27,9
1809	250 011	2 080	12 183	6 240	8,3	48,7	24,9	23,8
1810	254 297	2 139	12 555	8 269	8,4	49,3	32,5	16,8
1811	261 059	2 346	12 802	6 040	8,9	49,0	23,1	25,9
1812	266 738	2 593	13 308	7 629	9,7	49,8	28,6	21,2
1813	272 202	2 029	13 386	7 922	7,4	49,1	29,1	20,0
1814	278 100	2 453	13 543	7 645	8,8	48,6	27,4	21,1
1815	285 561	2 778	14 482	7 021	9,7	50,7	24,5	26,2
1816	294 251	2 376	14 807	6 117	8,0	50,3	20,7	29,6
1817	301 878	2 407	14 653	7 026	7,9	48,5	23,2	25,3
1818	311 132	2 646	15 938	6 684	8,5	51,2	21,4	29,8
1819	319 772	2 796	16 371	7 731	8,7	51,1	24,1	27,0
1820	326 607	2 806	16 816	9 981	8,5	51,4	30,5	20,9
1821	334 468	2 959	17 442	9 181	8,8	52,1	27,4	24,7
1822	343 433	2 831	17 852	8 887	8,2	51,9	25,8	26,1
1823	353 428	2 877	18 342	8 347	8,1	51,8	23,6	28,2
1824	364 276	3 128	18 769	7 921	8,5	51,5	21,7	29,8
1825	373 199	3 362	19 366	10 443	9,0	51,8	27,9	23,9
1826	382 514	3 582	20 090	10 775	9,3	52,5	28,1	24,4
1827	393 518	3 529	20 752	9 748	8,9	52,7	24,7	28,0
1828	404 688	3 142	20 736	9 566	7,7	51,2	23,6	27,6
1829	416 370	3 190	20 896	9 114	7,6	50,1	21,8	28,3
1830	427 343	3 844	21 930	10 957	8,9	51,3	25,6	25,7
1831	439 422	4 331	23 693	11 614	9,8	53,9	26,4	27,5
1832	443 797	4 341	24 243	19 868	9,7	54,6	44,7	9,9
1833	457 925	4 491	24 766	10 638	9,8	54,0	23,2	30,8
1834	467 281	3 911	24 384	15 028	8,3	52,1	32,1	20,0
1835	483 398	4 308	25 509	9 392	8,9	52,7	20,2	32,5
1836	497 893	3 861	25 589	11 094	7,7	51,3	22,2	29,1
1837	508 692	3 250	24 230	13 431	6,3	47,6	26,4	21,2
1838	522 017	3 583	24 899	11 574	6,8	47,6	22,1	25,5
1839	535 668	4 038	24 707	11 056	7,5	46,1	20,6	25,5
1840	550 035	4 758	26 162	11 795	8,6	47,5	21,4	26,1
1841	564 514	4 937	27 955	13 476	8,7	49,5	23,8	25,7
1842	579 186	5 007	28 498	13 826	8,6	49,2	23,8	25,4
1843	596 503	5 155	30 627	13 310	8,6	51,3	22,3	29,0
1844	614 968	5 324	30 705	12 240	8,6	49,9	19,9	30,0
1845	634 219	5 360	32 169	12 918	8,4	50,7	20,3	30,4
1846	650 336	5 921	32 530	16 413	9,1	50,0	25,2	24,8
1847	667 484	5 593	33 984	16 836	8,3	50,9	25,2	25,7
1848	687 631	5 156	33 693	13 546	7,4	48,9	19,6	29,3
1849	704 230	5 126	33 232	16 633	7,2	47,1	23,6	23,5
1850	725 386	5 240	34 527	13 371	7,2	47,5	18,4	29,1
1851	745 287	5 453	34 066	14 165	7,3	45,7	19,0	26,7

51. En soustrayant les décès des naissances pour établir les excédents, Langlois a fait des erreurs de calcul en 1770, 1771, 1773, 1776, 1781, 1782, 1783, 1788, 1805, 1812, 1817, 1841.